



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-142440>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **25-142440**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Correspondant : Le Président

Adresse : Parvis de la Préfecture , CS 80309, 95027 Cergy-Pontoise

Coordonnées :

Téléphone : 0134414243

Courriel : marches_publics@cergypontoise.fr

Adresse internet : <http://www.cergypontoise.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.cergypontoise.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : 25SA44 - Missions de maîtrise d'oeuvre relative à la gestion des eaux pluviales courantes et la réfection de la rue du Pré aux Moines à JOUY-LE-MOUTIER

Lieu d'exécution : Parvis de la préfecture - Hôtel d'Agglomération, 95027 Cergy-Pontoise

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché a pour objet l'exécution des prestations suivantes : - Mission préalable permettant de s'approprier les études déjà réalisées, - Maîtrise d'oeuvre (à partir de la phase PRO) relative aux travaux de gestion des eaux pluviales et de réfection de chaussée de la rue du Pré aux Moines, sur la Commune de Jouy-le-Moutier. - Mission d'assistance pour la définition des Cahiers des Charges des Investigations Complémentaires (topographie, géotechniques...) et pour les autorisations administratives (au titre du Code de l'Environnement, réseaux...)

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

20 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 20/01/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 25SA44

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.cergypontoise.fr/> Valeur estimée hors TVA : 60 000,00 euro(s)

Modalités d'ouverture des offres : Date: 20 janv. 2026 Lieu :L'execution du marché est soumise à

d'autres conditions particulières : NONInstance chargée des procédures de recours : Tribunal

Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Tél :

0130173400 Fax : 0130173459Mel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai

(s) d'introduction des recours : Référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du code de justice

administrative) - Référé contractuel (article L551-13 et suivant du code de Justice administrative) -

Recours en contestation de validité du contrat, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de

publicité appropriées

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Cté d'Agglomération de Cergy Pontoise

Adresse :Parvis de la préfecture - Hôtel d'Agglomération, B.P. 80309 95027 Cergy-Pontoise

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Cté d'Agglomération de Cergy Pontoise

Adresse :Parvis de la préfecture - Hôtel d'Agglomération, B.P. 80309 95027 Cergy-Pontoise

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/12/2025